



CENTRE DE FORMATION

STADE TOULOUSAIN

TAXE D'APPRENTISSAGE 24-25

À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Comme chaque année, l'École Technique Privée du Stade Toulousain est habilitée à recevoir le solde de la Taxe d'Apprentissage de la part des sociétés.

Percevoir votre Taxe permet de soutenir et d'encadrer les jeunes joueurs et joueuses du Stade Toulousain Rugby dans leurs projets scolaires, universitaires ou professionnels tout en leur permettant une pratique du rugby de haut niveau.



COMMENT PARTICIPER ?

Cette année, les modalités de collecte du solde de la Taxe d'Apprentissage évoluent, voici les 3 étapes à retenir :

À partir du 27 mai 2025 :
1. Connectez-vous à la plateforme SOLTéA via le site NET ENTREPRISES grâce à votre numéro SIRET.

2. Retrouvez-nous avec le moteur de recherche dédié en mentionnant notre **numéro UAI : 0312711D** ou en tapant **École Technique Privée Stade Toulousain**.

3. Affectez tout ou partie du solde de la Taxe d'Apprentissage en notre faveur.

CALCULER

Le montant dû au titre de la masse salariale 2024.

DÉCLARER & PAYER

ce montant à l'URSSAF ou à la MSA via la DSN d'avril 2025 (6 ou 15 mai 2025).

FLÉCHER

vers l'École Technique Privée du Stade Toulousain via la plateforme SOLTéA à compter du 27 mai 2025.

LES CHIFFRES DU CENTRE DE FORMATION



69%

**joueurs issus du Centre
de Formation ayant
joué en équipe
professionnelle cette
saison 24-25.**

Soit 36 joueurs sur 52
de l'effectif.

92%

**de réussite en juin 2024
(BTS Management
Commercial Opérationnel)**

20 formations scolaires,
universitaires professionnelles
suivies en 24-25 par les joueurs
du CF (cuisinier, éducateur
sportif, bts en management,
immobilier, optique, licence
en marketing, en sciences
politiques, médecine, ingénieur
en agronomie...).



CONTACT

Jean-Baptiste MARTIN
Coordinateur pédagogique
Centre de Formation

tél. +33 (0) 5 34 422 436
mail. jbmartin@stadetoulousain.fr